



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Hôtel de Matignon, le 24 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au mois de mars 2022, le président de la République et le Gouvernement ont souhaité confier la présidence de la Commission nationale indépendante Harkis (CNIH), qui venait d'être créée par la loi du 23 février 2022, à une personnalité éminente, avec l'ambition d'une montée en puissance rapide du dispositif de réparation, au profit des Harkis et de leurs familles et d'une contribution à la constitution d'une mémoire commune et apaisée. C'est à Jean-Marie BOCKEL que cette mission a été confiée.

Appelé par le Président de la République à d'autres responsabilités, après deux années au service de la reconnaissance à ces combattants et à leurs familles de toute la place qu'ils méritent dans notre récit national et de la mise en valeur de leurs destins tragiques et singuliers, Jean-Marie BOCKEL achève son mandat.

Le chemin parcouru depuis 2022 est substantiel. Il se traduit par 17 000 dossiers de réparation traités et près de 120 millions d'euros versés. Il se concrétise également par l'amélioration du dispositif de réparation, avec l'ajout de nombreux sites proposés par la CNIH dans ses rapports d'activité. Il comprend enfin un important travail d'écoute, de recueil et de mise en valeur de la parole des Harkis et de leurs familles réalisé lors de nombreux déplacements sur le terrain, des partenariats noués avec des établissements publics et des ministères, la création du prix littéraire « Général François Meyer », un important travail d'expertise historique sur les conditions de vie dans les camps et les hameaux de forestage, ainsi que la création d'un site Internet gouvernemental au service des Harkis et de leurs familles.

Par son expérience personnelle et professionnelle au service du bien commun comme officier, comme élu et comme ministre de la République, par son engagement sans faille, Jean-Marie BOCKEL a pris une part prépondérante dans ce bilan d'étape, qu'il en soit remercié.

C'est à Françoise DUMAS, ancienne parlementaire et ancienne présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées, qu'il appartient de poursuivre l'important travail engagé et de le mener à son terme. Elle bénéficie, pour ce faire, de toute la confiance du président de la République et du

Gouvernement.

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)